

## **Le N.2 de l'opposition birmane pourrait devenir aveugle sans soins**

Romandie\_23 avril 2008

Le militant pour la démocratie en Birmanie Min Ko Naing, emprisonné par le régime militaire birman, pourrait devenir aveugle en l'absence de soins médicaux, a accusé mardi le département d'Etat. Min Ko Naing, le numéro deux de fait de l'opposition birmane derrière la Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, "n'a pas reçu de soins après une infection oculaire qui, si elle n'était pas traitée, pourrait causer une perte de la vue", a dit un porte-parole Tom Casey.

Min Ko Naing, leader étudiant, a été arrêté en août 2007, après avoir participé à une manifestation pacifique contre la hausse soudaine du prix du carburant, qui s'était ensuite élargie à une vague de protestations violemment réprimée par le régime militaire. Il a demandé à être ausculté par un ophtalmologue mais les autorités de la prison Insein à Rangoun, où il est détenu, ont refusé, selon des informations de presse.

"Nous condamnons le fait que les autorités de Birmanie ne fournissent pas de traitement médical approprié à nombre de détenus, qui pourraient souffrir de dommages irréparables en raison du manque de soins rapides", a dit M. Casey. En mars, U Myint Thein, porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, est mort à Singapour d'un cancer laissé sans traitement lorsqu'il était incarcéré pour son rôle dans les manifestations pro-démocratie de septembre, a ajouté M. Casey.

Le porte-parole s'est également dit inquiet pour Aung San Suu Kyi, qui n'a toujours pas reçu les visites mensuelles de son médecin comme cela avait été convenu avec l'envoyé spécial de l'ONU en Birmanie Ibrahim Gambari. "Le refus intentionnel pour des raisons politiques de délivrer un traitement médical nécessaire est une grave violation des droits de l'Homme", a-t-il dit.

"Nous exhortons le régime à libérer immédiatement tous les prisonniers politiques", a-t-il réaffirmé. Il y en a 1.850, selon les organisations de défense des droits de l'Homme.

-----

## **Référendum en Birmanie: le scepticisme et la peur**

Cyberpresse - Montréal, Québec, Canada Agence\_20 avril 2008

C'est un livre de 194 pages disponible dans toutes les bonnes librairies de Rangoun. Mais, à trois semaines du référendum sur le projet de Constitution concocté par la junte, l'ouvrage a peu de chance d'affriander une population réduite au silence et résignée sur l'issue du vote.

Alors que la propagande relayée par la presse officielle bat son plein en exhortant les électeurs à «Voter oui» le 10 mai, le scepticisme prévaut à l'égard de l'épais document réaffirmant la prépotence de l'armée. «Pas besoin de lire ce livre. Même une femme au foyer comme moi a assez vécu sous le régime des militaires. Je pense que le but était simplement d'assurer leur pouvoir», explique Than Than une habitante de Rangoun âgée de 45 ans.

La version finale de la Loi fondamentale a été mise en vente à près d'un dollar, une somme bien trop élevée pour la majorité de la population qui peine à se procurer des biens de consommation courants. Le référendum, organisé sous haute surveillance, sera pour les Birmans la première occasion d'aller voter depuis les élections législatives de 1990, qui avaient vu une victoire écrasante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti de l'opposante Aung San Suu Kyi assignée à résidence.

Truffée de subterfuges et d'exceptions le texte écarte surtout Aung San Suu Kyi, bête noire des militaires qui redoutent toujours sa popularité intacte. Avant cette consultation, toute opposition a été soigneusement réduite à quia dans le pays. Mardi, dans la localité de Sittwe (ouest), au moins 23 personnes arborant des tee-shirts barrés du mot «Non» ont été arrêtés, selon la LND qui a appelé la population à rejeter «clairement et courageusement» le projet de Constitution. Dans un pays gouverné par des junte successives depuis 46 ans, rares sont ceux qui osent confier leur opinion et leur choix pour le 10 mai, par peur des représailles.

«Cela serait dangereux si nous votions +non+, car quelqu'un pourrait nous épier dans les bureaux de vote», redoute Ye Ye, 59 ans. Mais le sentiment dominant est bien la résignation: «Je ne pense pas qu'ils (les militaires) partiront même si le résultat est +non+, mais je veux juste montrer clairement que je ne veux plus d'eux», dit cette habitante de 38 ans. «Donc, même s'il n'y a pas grand espoir pour le +non+, je voterai +non+ quand même», assure-t-elle.

-----

### **Birmanie: Suu Kyi pourra voter**

Le Devoir\_16 avril 2008

La chef de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi aura, malgré son assignation à résidence, le droit de voter au référendum controversé du 10 mai sur une nouvelle constitution, a affirmé hier son parti politique, la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

«Selon la loi, [Aung San Suu Kyi] a le droit de voter au référendum, car sa détention ne découle pas d'une décision de justice ou d'une condamnation», a expliqué le porte-parole de la LND, Nyan Win. Le référendum de mai sera pour les Birmans la première occasion d'aller voter depuis les élections législatives de 1990, qui avaient vu une victoire écrasante de la LND.

-----

### **La Birmanie se dévoile au fil du fleuve**

Tribune de Geneve\_19 avril

Jean-Marc Payot sort un livre et expose ses photos en noir et blanc.

L'Orient! Tout petit déjà, Jean-Marc Payot en rêvait. Ce jeune habitant de Saint-Prex voyageait alors en chambre, s'évadant sur les images de temples hindous de Bubaneswar. Il devra pourtant attendre de terminer ses études pour goûter à l'Inde une année durant. Il assurera pourtant pendant près de vingt ans ses fonctions de directeur et administrateur de la librairie Payot, avant de tout lâcher pour devenir ce qu'il est aujourd'hui: un photographe voyageur, à l'esprit libre, attiré par le bouddhisme et les populations qui le pratiquent. A 66 ans, Jean-Marc Payot vient de sortir son troisième livre, En Birmanie, et il expose actuellement ses photographies à Saint-Prex, dans deux espaces différents.

La sagesse du silence

C'est à la Galerie le Cellier du Manoir que le photographe nous reçoit, en compagnie de Charles-Henri Favrod, venu en voisin. L'ancien directeur du Musée de l'Elysée a oeuvré à ces deux accrochages intitulés Un regard singulier, voyages orientaux et intimes. Entre les deux hommes, le courant passe, fait d'estime réciproque. «J'admire beaucoup le travail de Jean-Marc Payot», relève Favrod. «C'est un photographe très respectueux des sujets qu'il aborde. Il a la sagesse du silence, de l'attente. Les images qu'il nous offre sont toujours consenties, jamais volées.»

Dans cette petite galerie sont exposés les travaux plus récents, plus dépouillés aussi, sur le Japon. Les vues sur l'Inde et la Birmanie se trouvent, elles, dans la salle située sur les hauts de Saint-Prex. Toutes ces images sont en noir et blanc. L'homme est un incondicional de l'argentique. Il aime tirer ses photographies dans son propre laboratoire, même s'il confie les plus grands formats aux bons soins de Laurent Cochet.

La quête spirituelle de Jean-Marc Payot transparait dans l'exposition, tout comme dans le livre. Serait-il croyant? «Pas vraiment. Mais je suis en questionnement» réfléchit paisiblement l'auteur de ces images de moines et de simples passants priant ou déposant des offrandes

devant des temples. «Nous sommes plutôt proches de la philosophie bouddhiste» précise sa femme Athéna, avec qui il partage tous ses voyages.

Ensemble, ils se sont rendus à trois reprises en Birmanie, en 1980, en 1997 et en 2007. «Le tiers des images du livre provient du deuxième voyage, axé sur les lieux de pèlerinage, le troisième périple nous ayant amené dans les grottes de Sadaing» précise Jean-Marc Payot. «J'ai ensuite sélectionné une centaine d'images sur les 4000 à 5000 clichés dont je disposais. J'ai construit ce livre dans une mise en page très classique, en cinq chapitres, avec comme fil conducteur l'Irrawaddy, l'un des plus grands fleuves sacrés du monde.»

De quelle marge de manoeuvre dispose-t-on quand on photographie en Birmanie? «Si vous ne traitez pas ouvertement de sujets sensibles pour la junte au pouvoir, il n'y a pas de problème. C'était du moins le cas jusqu'à l'an dernier.»

«En Birmanie», photographies Jean-Marc Payot, textes Elisabeth Foch, aux Editions Philippe Rey. «Un regard singulier, voyages orientaux et intimes», de Jean-Marc Payot, expositions jusqu'au 4 mai à la Galerie Le Cellier du Manoir, 19, Grand-Rue (077 459 29 58) Salle Araucaria, En Penguey 1A (076 440 46 79)

---

**Birmanie: Power assure que ses intérêts dans Total respectent les règles fédérales**  
Presse Canadienne\_16 avril 2008

Power Corporation (TSX:POW) assure que sa participation dans le géant pétrolier français Total, qui a des activités controversées en Birmanie, ne contrevient pas au récent resserrement de l'embargo canadien à l'encontre de ce pays dirigé par une dictature.

Dans la circulaire de procuration rendue publique mardi en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires, le 10 mai, Power répond à la proposition présentée en décembre par The Ethical Funds, une firme de fonds communs de placement de Vancouver. Dans sa résolution, The Ethical Funds demande au conglomérat montréalais de justifier sa participation dans Total d'ici la fin octobre. On y rappelle que dans son "énoncé de responsabilité sociale", adopté en 2006, Power s'engage à agir "en accord avec les buts qui sont à la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme".

On souligne aussi que le gouvernement fédéral a imposé, en décembre, un interdit total sur tout nouvel investissement canadien en Birmanie et sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Après vérification, l'entreprise dit avoir conclu que sa "participation minoritaire indirecte" dans Total "ne contrevenait pas à son énoncé de responsabilité sociale, ni à la politique du gouvernement canadien relative au Myanmar (nom donné à la Birmanie par la junte militaire au pouvoir)".

Power ajoute qu'elle se conforme aux mesures adoptées en décembre par Ottawa et qu'à ses yeux, Total respecte les politiques correspondantes du gouvernement français et de l'Union européenne. L'entreprise recommande donc à ses actionnaires de voter contre la proposition de The Ethical Funds. Power rappelle que par le biais du Groupe Bruxelles Lambert, elle ne détient en propre qu'environ un tiers de un pour cent (0,003 pour cent) du capital-actions de Total. The Ethical Funds fait toutefois remarquer que le cochef de la direction de Power, Paul Desmarais Jr., siège au conseil d'administration de Total depuis 2002.

**MEDAC**

Power Corporation prône également le rejet des huit propositions mises de l'avant par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC) d'Yves Michaud, y compris celle visant à encourager l'actionnariat à long terme.

Dans la circulaire, les dirigeants de Power reconnaissent qu'ils sont d'accord avec l'objectif de cette dernière proposition. Il y a près d'un an, M. Desmarais avait d'ailleurs suggéré que le

Canada s'inspire de la France, où les investisseurs peuvent être récompensés, au moyen d'une exemption d'impôt ou de droits de vote additionnels, s'ils conservent pendant au moins cinq ans les actions d'une entreprise. Pour justifier son opposition à la proposition du MEDAC, Power soutient que celle-ci n'est pas applicable dans le cadre législatif actuel, qui préconise le traitement égal de chaque actionnaire. Selon l'entreprise, les dividendes qu'elle verse et le rendement à long terme qu'elle procure incite les actionnaires à conserver leurs titres sur une longue période.

#### Rémunération

On apprend par ailleurs, dans la circulaire, que Paul Desmarais Jr et son frère André, lui aussi cochef de la direction de Power, ont chacun touché en 2007 un salaire de base de 961 000 \$, auquel s'est ajouté une prime de 2,5 millions \$ et un montant de plus de 550 000 \$ pour leur présence aux différents conseils d'administration du conglomérat et de ses filiales, sans compter les options d'achat d'actions, dont la valeur a frôlé à elle seule les 10 millions \$.

Pour chacun des deux cochefs de la direction, il s'agit d'une augmentation globale de plus de 1,3 million \$ par rapport à 2006. Le titre de Power Corporation a clôturé mercredi à 34,28 \$, en hausse de 2,5 pour cent, à la Bourse de Toronto.

-----

#### **Birmanie: un opposant condamné à la prison à vie**

Presse Canadienne\_3 avril 08

Un opposant qui avait manifesté seul l'an dernier contre la junte militaire birmane devant l'ambassade des Etats-Unis à Rangoon a été condamné à la prison à vie pour sédition, a annoncé jeudi son avocat.

Ohn Than, un membre de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, a été reconnu coupable d'avoir manifesté le 23 août dernier devant l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale birmane, a précisé Aung Thein, qui le représentera lors de la procédure d'appel.

En Birmanie, une peine de prison à vie se traduit par un maximum de 20 ans de prison, a ajouté Aung Thein. Ohn Than, qui a une soixantaine d'années, a été condamné mardi lors d'un procès qui s'est déroulé dans la prison d'Insein, à Rangoon. Ohn Than s'est représenté lui-même lors de son procès. Il avait été arrêté pour avoir stationné devant l'ambassade des Etats-Unis avec une pancarte appelant la junte militaire, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1988, à quitter le pouvoir. La junte a organisé des élections générales en 1990, mais a refusé de céder le pouvoir à la LND qui était sortie vainqueur du scrutin.

-----

#### **Le Myanmar met en garde contre l'ingérence étrangère dans ses affaires internes**

Le quotidien du peuple\_3 avril

Les autorités birmanes ont averti, par le biais des médias locaux, contre l'ingérence dans leurs affaires internes du fait de quelques ambassades étrangères dans le pays, reprochant à quelques diplomates non identifiés de contacter régulièrement le parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie (NLD).

"Plusieurs pouvoirs étrangers avec l'intention de s'ingérer dans les affaires internes du Myanmar, ont maintenant recours à des moyens variés, en aidant et encourageant les partis politiques locaux à déstabiliser le pays", rapporte jeudi le journal New Light of Myanmar. Le journal officiel accuse quelques diplomates de certains ambassades étrangères à Rangoon d'aller régulièrement au siège de la NLD, d'avoir des discussions et de "donner des directives pour nuire aux intérêts de la nation et du peuple", citant le fait qu'ils se sont rendus au bureau de la NLD 19 fois en mars et 277 fois depuis un an.

"Les personnes en faveur de la stabilité du pays pensent que les activités de certaines ambassades étrangères d'ingérence dans les affaires internes du pays violent la Convention de Vienne et le droit international", rapporte le journal, avertissant les ambassades d'arrêter de telles activités.

Pendant ce temps, la NLD a demandé à la population dans le pays de voter contre le projet de Constitution, basé sur les principes essentiels fixés dans la Convention nationale, lors du prochain référendum national qui aura lieu le 10 mai.

-----

#### **Birmanie : Suu Kyi aura "droit de voter"**

Le Figaro\_15 avril 2008

La chef de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi aura, malgré son assignation à résidence, le "droit de voter" au référendum controversé du 10 mai sur une nouvelle Constitution, a affirmé aujourd'hui son parti politique, la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

Selon M. Win, l'assignation à résidence de l'opposante relève d'une "décision administrative" et ne figure donc pas dans la liste des interdictions posées par la loi birmane, comme c'est le cas pour les condamnations pour crime. Le référendum de mai sera pour les Birmans la première occasion d'aller voter depuis les élections législatives de 1990, qui avaient vu une victoire écrasante de la LND. La junte birmane affirme que la nouvelle Constitution ouvrira la voie à des "élections multipartites" en 2010, mais des opposants soulignent que le texte garantit la prédominance de l'armée dans la conduite des affaires de l'Etat.

-----

#### **Birmanie: la junte militaire publie son projet de constitution**

AP\_9 avril 2008

La junte militaire a publié mercredi le texte de son projet de constitution qui doit être soumis à un référendum populaire le mois prochain. Le document de 194 pages et 457 articles a été mis en vente dans les librairies à 1.000 kyat (0,64 euro) l'exemplaire. Le texte a été rédigé sous l'impulsion de la junte militaire au pouvoir et sans aucune contribution du mouvement pro-démocratie. Ses opposants y voient un moyen pour la junte de renforcer son contrôle sur le pays et de maintenir à l'écart la figure de l'opposition Aung San Suu Kyi. La junte a annoncé en février la tenue du référendum sur le texte, qui doit être suivi par une élection générale en 2010. Les dates exactes n'ont pas été précisées.

-----

#### **Birmanie: Les opposants molestés**

JDD\_10 avril 2008

Le principal parti d'opposition birman a déclaré que les partisans du "non" au référendum constitutionnel organisé par la junte le 10 mai prochain, avaient été agressés et que leur matériel de campagne avait été saisi. Selon le porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), au moins trois militants du parti ont été agressés par des inconnus alors qu'ils faisaient campagne contre le référendum à Rangoun, la principale ville du pays. "Il est devenu évident que le référendum à venir ne peut pas être libre et équitable", a déclaré le comité exécutif du parti en réclamant l'envoi d'observateurs étrangers, dont des représentants des Nations unies.

-----

#### **Thaïlande: 54 clandestins birmans retrouvés morts d'asphyxie dans un camion**

Romandie\_9 avril 2008

Cinquante-quatre clandestins birmans sont morts d'asphyxie dans le camion qui leur faisait franchir la frontière thaïlandaise pour aller travailler sur l'île touristique de Phuket, ont

annoncé jeudi les autorités locales thaïlandaises. Soixante-sept personnes ont survécu à ce drame survenu dans la province du Ranong, dans le sud de la Thaïlande, non loin de la Birmanie. Le groupe était caché à l'arrière d'un camion frigorifique transportant habituellement des fruits de mer. Cent vingt-et-une personnes voyageaient ainsi debout dans la chambre froide verrouillée de 2,20m sur 6m.

"J'ai cru que tout le monde allait mourir", a affirmé à l'Associated Press l'un des rescapés, Saw Win, 30 ans, détenu par les policiers. "J'ai cru que j'allais mourir. Si le camion avait continué une demi-heure de plus, je serais certainement mort", a-t-il ajouté. Vingt-et-un des clandestins ont été hospitalisés tandis que les 46 autres ont été arrêtés pour être interrogés. La police recherchait le conducteur du poids lourd et les membres du réseau soupçonné d'avoir arrangé le passage. Le propriétaire du camion, qui a été interpellé et interrogé, a déclaré ignorer que son véhicule était utilisé par des passeurs, selon la police. Il n'a pas été placé en état d'arrestation.

Selon les premiers éléments de l'enquête, une défaillance du système de climatisation serait à l'origine de la mort de ces 54 Birmans -37 femmes et 17 hommes-mercredi soir. La température atteignait les 34 degrés Celsius dans la province. Les travailleurs clandestins avaient payé 10.000 bahts (199 euros; 314 dollars) pour être conduits jusqu'à Phuket, selon les survivants.

Ces derniers ont déclaré avoir quitté la Birmanie mercredi soir à bord d'un bateau de pêche pour se rendre dans la province de Ranong, à quelque 460km au sud de Bangkok. Plus d'un million de Birmans sont autorisés à travailler en Thaïlande, mais environ un million de plus travaillent illégalement dans le pays, principalement dans les pêcheries et la construction. De nombreux travailleurs clandestins en Thaïlande viennent aussi des autres pays pauvres voisins, le Cambodge et le Laos. Dépourvus de protection légale, ils sont souvent exploités sans vergogne.

Il n'est pas rare que des immigrants clandestins voyageant dans des conditions particulièrement dangereuses périssent avant d'atteindre leur destination, que ce soit en bateau en Méditerranée par exemple ou dans un véhicule, comme les 58 Chinois retrouvés morts en 2001 dans un camion à Douvres, en Grande-Bretagne. Le trafic d'êtres humains fait la fortune de passeurs souvent organisés en puissants réseaux.

-----

### **Birmanie: Le référendum fixé au 10 mai**

JDD\_9 avril 2008

La junte militaire birmane a fixé au 10 mai la date du référendum sur la nouvelle constitution qu'elle a préparée, a rapporté mercredi la télévision d'Etat de Birmanie. Elle a annoncé la mise en vente immédiate de copies de ce texte, que les gouvernements occidentaux ont dénoncé par avance comme un mascarade des militaires, au pouvoir depuis plus de 40 ans, pour renforcer leur emprise sur le pays.

-----

### **Un référendum constitutionnel controversé le 10 mai en Birmanie**

Romandie\_9 avril 2008

Les autorités militaires en Birmanie ont fixé au 10 mai la date d'un référendum controversé sur une nouvelle Constitution censé ouvrir la voie à des élections législatives en 2010, a annoncé mercredi soir la télévision d'Etat. Des opposants ont dénoncé le projet de référendum qui vise, selon eux, à prolonger la dictature en maintenant, via une nouvelle Loi fondamentale, des pouvoirs très étendus pour l'armée même après un transfert éventuel d'autorité à des civils.

"Le référendum national se tiendra le 10 mai 2008" en vue "d'approuver la Constitution de la République de l'Union de Myanmar (Birmanie)", a indiqué la télévision de la junte au pouvoir,

citant une déclaration du président de la Commission chargée d'organiser le scrutin, le magistrat Aung Toe. La décision a été prise mercredi lors d'une réunion à Naypyidaw, nouvelle capitale administrative de la Birmanie, a ajouté la télévision.

Le principal parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Aung San Suu Kyi, a appelé à voter "non" à la Constitution. Sa dirigeante est toujours assignée à résidence et pourrait être déclarée inéligible à la présidence de l'Etat au motif controversé qu'elle a été mariée à un étranger, le Britannique Michael Aris, décédé en 1999 d'un cancer.

"Ils ont juste commencé à vendre des copies de la Constitution aujourd'hui au public", a déclaré Nyan Win, porte-parole de la LND. "C'est un peu court pour étudier (les 194 pages) et comprendre l'ensemble des choses", a-t-il ajouté. Le 2 avril, le parti de Mme Suu Kyi avait explicitement appelé la population à rejeter "clairement et courageusement" le projet de Constitution, rédigé "de manière partielle" par des personnes "choisies" par la junte. Il s'agira du premier scrutin organisé en Birmanie en près de 20 ans. Le référendum de mai sera pour les Birmans la première occasion d'aller voter depuis les élections législatives de 1990, qui avaient vu une victoire écrasante de la LND.

-----

### **Birmanie: 7 moines condamnés**

Le Figaro\_8 avril 2008

Au moins 40 manifestants, dont sept moines bouddhistes, ont été condamnés secrètement en Birmanie à des peines de prison en liaison avec les défilés pacifiques d'il y a six mois contre la junte militaire, a indiqué Amnesty International.

En septembre 2007, la Birmanie avait été le théâtre d'un mouvement de protestation populaire conduit par des religieux et qui avait été violemment réprimé par les forces de sécurité. Des milliers de personnes avaient été arrêtées et 700 d'entre elles sont toujours incarcérées. Parmi les détenus, au moins 40 ont été jugés à huis clos et condamnés à des peines de prison pour avoir "exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et au rassemblement", a déploré Amnesty.

-----

### **Birmanie: les USA condamnent de nouvelles arrestations politiques**

Romandi News\_8 avril 2008

Le département d'Etat américain a condamné mercredi de nouvelles arrestations d'opposants politiques par le régime birman, estimant qu'elles contribuent à "un climat de peur et de répression". "Nous condamnons la poursuite des arrestations et des attaques menées par le régime birman contre des activistes politiques pacifiques", a déclaré le porte-parole du département d'Etat Sean McCormack dans un communiqué.

"Ces violations flagrantes des droits de l'Homme contribuent au climat de peur et de répression en Birmanie au moment où le régime s'apprête à organiser un référendum sur son projet de Constitution", ajoute le communiqué. Selon le porte-parole, la junte militaire a arrêté au cours du week-end dernier cinq leaders de la communauté musulmane impliqués dans des manifestations pacifiques, ainsi que six jeunes qui s'étaient joints à une manifestation contre le projet de nouvelle constitution.

Des militants des droits de l'Homme et de la démocratie ont été "agressés et battus à coups de bâton" à Yangoun à deux reprises au cours des quinze derniers jours, a ajouté Sean McCormack. Selon une organisation basée en Thaïlande, la junte aurait arrêté et emprisonné au moins 52 personnes depuis janvier, la plupart d'entre elles étant membres du parti de l'opposante et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi (LND).

McCormack a renouvelé l'appel des Etats-Unis à libérer les prisonniers politiques, dont Aung San Suu Kyi, et à instaurer un réel dialogue avec l'opposition et les minorités "pour aller vers une transition démocratique".

Les militaires au pouvoir s'apprêtent à soumettre à référendum un projet de nouvelle constitution que la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a demandé de rejeter car elle estime qu'il a été rédigé "de manière partielle" par des personnes "choisies" par la junte.

En septembre, des moines bouddhistes avaient pris la tête des plus grosses manifestations contre le gouvernement en presque 20 ans. Le régime militaire avait violemment réprimé ces manifestations et arrêté près de 3.000 personnes. La junte affirme aujourd'hui avoir relâché la plupart d'entre elles, mais Amnesty International et une organisation de défense des prisonniers politiques basée en Thaïlande disent que 700 personnes sont toujours détenues, alors que 40 ont été condamnées à des peines de prison. Avant ces événements, la Birmanie, dirigée par des juntes militaires depuis 46 ans, détenait environ 1.150 prisonniers politiques, dont Aung San Suu Kyi, qui a passé 12 des 18 dernières années assignée à résidence.

-----

### **Le parti de Suu Kyi appelle à voter contre la Constitution de la junte**

AP\_2 Avril 2008

Le parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi a appelé mercredi les électeurs à se prononcer contre le projet de Constitution soutenu par la junte militaire lors du référendum prévu en mai. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) les exhorte à se rendre "impérativement" aux urnes pour dire "non".

Dans un communiqué, la LND affirme que ce projet constitutionnel supposé déboucher sur des élections générales en 2010 est anti-démocratique. Les détracteurs de cette nouvelle Constitution estiment qu'elle vise à perpétuer le régime militaire.

Le parti d'Aung San Suu Kyi déclare que le texte proposé par la junte a été écrit par une poignée de militaires et non pas par un groupe de représentants élus, et qu'il ne garantit pas les libertés démocratiques et les droits de l'Homme. C'est la première fois que le parti d'opposition prend position contre le projet de Constitution, depuis que la junte militaire a annoncé en février la tenue d'un référendum dont la date exacte reste à fixer.

D'autres groupes d'opposition ont exhorté les Birmans à rejeter la nouvelle Constitution, dont les Etudiants de la génération 88 et l'Alliance des moines birmans, deux organisations qui ont joué un rôle dans la tenue de manifestations en faveur de la démocratie à la fin de l'année dernière. Du fait que les cadres des deux organisations ont pour la plupart été arrêtés ou se cachent, la plus grande partie de la campagne électorale d'opposition se déroule de façon clandestine, en laissant des tracts dans des lieux publics. La distribution de tracts et les discours contre le projet de Constitution sont passibles de trois ans de prison.

Le texte proposé par la junte n'a pas été rendu public, mais selon une copie obtenu par l'Associated Press, la nouvelle Constitution donnerait aux militaires un rôle prépondérant dans la politique du pays, interdirait la candidature d'Aung San Suu Kyi et protégerait les militaires de la junte au pouvoir contre d'éventuelles poursuites criminelles. La Birmanie est dépourvue de Constitution depuis que les militaires actuellement au pouvoir ont renversé le gouvernement en place et violemment réprimé des manifestations en faveur de la démocratie en 1988. Les militaires ont ensuite confisqué l'écrasante victoire de la LND aux élections législatives de 1990. Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel de la paix, a passé 12 des 18 dernières années en détention à domicile, sans procès.

La communauté internationale fait pression sur la junte militaire pour qu'elle engage des réformes démocratiques, plus particulièrement depuis que des manifestations pacifiques en faveur de la démocratie, réprimées par la violence, se sont soldées par la mort d'au moins 31 personnes et l'arrestation de plusieurs milliers d'autres en septembre dernier.